



## L'AGENCE CANADIENNE D'IDENTIFICATION DU BÉTAIL PUBLIE LES RÉSULTATS DE LA PHASE II DE SON ÉTUDE SUR LES MARCHÉS AUX ENCHÈRES

### POUR UNE PUBLICATION IMMÉDIATE

2 décembre 2011

**Calgary, A.B.** – L'[Agence canadienne d'identification du bétail](#) (ACIB) a le plaisir de publier les résultats de la phase II du projet de recherche appliquée visant à évaluer l'impact des systèmes d'identification par radiofréquence (RFID) entièrement intégrés sur 13 marchés aux enchères et stations d'achat au Canada.

Le projet de recherche appliquée a été mis en oeuvre en raison de réglementations en attente en matière de traçabilité du bétail. Le financement des deux phases de ce projet est assuré par l'initiative canadienne intégrée de salubrité des aliments (ICISA), un programme mis en place dans le cadre de [Growing Forward](#) (Cultivons l'avenir), une initiative fédérale, provinciale et territoriale visant à placer les agriculteurs canadiens sur la voie du succès.

[La phase I du projet de recherche appliquée](#) menée en 2010 a évalué la capacité de la technologie existante à recueillir et lire les données des étiquettes RFID avec un niveau élevé de précision. Cette recherche a démontré que la conception et l'emplacement du système RFID doivent être uniques et situés dans une zone qui est parfaitement intégrée au flux de processus normal pour des raisons d'efficacité.

« La phase II a testé les configurations du nouveau matériel et a porté sur la mise en oeuvre du logiciel commercial en vue de l'alignement du matériel RFID avec le processus commercial », a déclaré Donna Huset, chef du projet de recherche sur les marchés aux enchères. « Nous avons examiné la faisabilité et les avantages potentiels de la connexion du logiciel de lecture des étiquettes au logiciel de gestion afin de faciliter la disponibilité des numéros RFID sur les ventes et la documentation relative au règlement.

« Cette phase a porté sur l'identification des questions, des opportunités, des coûts et des performances des systèmes RFID entièrement automatisés et intégrés. L'intégration a présenté davantage de difficultés et de frais que prévu. »

Les principales conclusions du [Rapport de la phase II du projet](#) ont considéré qu'il n'y a pas lieu d'intégrer le logiciel d'enregistrement des étiquettes RFID aux systèmes des entreprises pour favoriser l'enregistrement des mouvements sur les sites de mixité. La possibilité d'intégrer des logiciels d'enregistrement des étiquettes RFID aux systèmes des entreprises s'est avérée être la solution la plus onéreuse, la plus exigeante en matière de besoins de main d'oeuvre et celle qui exerce le plus fort impact sur la vitesse des échanges commerciaux. Les conclusions indiquent également que les coûts élevés d'exploitation annuels l'emportent sur les avantages de disposer de numéros d'étiquette RFID figurant dans la documentation relative aux règlements.

De nouveaux tests sont actuellement effectués sur six marchés canadiens aux enchères de septembre à novembre 2011, afin d'évaluer le logiciel de fonctionnalité de base qui ne



nécessite aucune intégration aux systèmes d'entreprises ni aucune saisie de données par groupe. « Ce logiciel peut constituer un facteur clé dans le développement d'un système capable de fonctionner avec peu voire aucun engagement du personnel du site, » a affirmé Mme Henuset.

« Par le biais de ce projet comportant plusieurs phases, plus de 535 000 têtes de bétail ont été analysés et rapportés au [système canadien de suivi du bétail](#) (Canadian Livestock Tracking System ou CLTS). Ce projet est parvenu à mettre au jour les nombreux défis à relever afin d'enregistrer des mouvements sur le marché aux enchères et les stations d'achat », a expliqué Rick Wright, président du comité de pilotage du projet de recherche appliquée. « Il constitue un exemple de la collaboration entre le secteur de commercialisation du bétail et les pouvoirs publics en vue d'atteindre un objectif commun. »

– 30 –

#### **À propos de l'Agence canadienne d'identification du bétail:**

L'Agence canadienne d'identification du bétail (ACIB) est une organisation établie et créée par l'industrie qui gère le [système canadien de suivi du bétail](#) (Canadian Livestock Tracking System ou CLTS), un système de traçabilité conçu pour contenir et éradiquer les maladies animales.

#### **Pour obtenir plus d'informations ou communiquer avec le service de relations avec la presse:**

Kori Maki-Adair, Directrice des communications

Agence canadienne d'identification du bétail

Tél.: (403) 476-1984 | Mobile: (403) 703-5575 | E-mail: [kmaki-adair@canadaid.ca](mailto:kmaki-adair@canadaid.ca)